



OFFRE D'EMPLOI

Titre de l'emploi : **AGENT(E) AUX COMMUNICATIONS ET AUX LOISIRS**

Nature du poste : Temporaire, temps plein (remplacement de congé de maternité)

Durée du mandat : De Juin 2025 à août 2026, dates exactes à confirmer avec la personne retenue

Date limite du concours : Le 9 mai 2025

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte, mais inclut les deux genres.

La municipalité de Saint-Alexandre, à vocation principalement agricole, est située près de Saint-Jean-sur-Richelieu et facilement accessible aux grands centres urbains. Elle fait partie de la MRC du Haut-Richelieu. Elle offre à ses résidents des activités de loisirs et une vie communautaire riche et dynamique. La municipalité de Saint-Alexandre (2 600 habitants) vous offre l'opportunité de faire partie d'une équipe énergique. Votre couleur, vos compétences et votre énergie sont recherchées pour contribuer au développement de notre municipalité.

RESPONSABILITÉS :

Sous l'autorité du directeur général et greffier-trésorier, l'agent aux communications et aux loisirs réalise l'ensemble des opérations reliées aux communications de la Municipalité dont la gestion des médias sociaux, du site internet, du journal municipal et des communiqués de presse. Il assistera également le coordonnateur des loisirs à l'organisation d'activités de loisirs sur le territoire de la municipalité. Il assiste également les différentes associations de loisirs dans l'organisation de leurs activités.

Les tâches effectuées sont réalisées en fonction des directives données et suivant les normes et règles en matière de santé et sécurité au travail en vigueur.

Horaire de travail : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00
(33.5 heures) 13 h 00 à 17 h 00 Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00

Selon les événements et les activités, il devra être disponible occasionnellement de soir et de fin de semaine.

Rémunération : Établi selon les compétences et l'expérience de la personne retenue

EXIGENCES DU POSTE :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en communications, en loisirs ou dans un domaine connexe
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5, émis par la SAAQ
- Compétence reconnue en matière de gestion de projets
- Excellente capacité de rédaction en français et rigueur dans la gestion des dossiers
- Aisance à utiliser les différentes technologies de l'information
- Posséder une expérience pertinente à la fonction
- Avoir un bon esprit de communication et de coopération avec les membres de l'équipe

Les personnes intéressées à occuper ce poste peuvent faire parvenir leur candidature dès que possible :

Par courrier : Poste Agent(e) en communications et en loisirs
Municipalité du Saint-Alexandre
453, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

Par courriel : dg@saintalexandre.ca ou en ligne www.saintalexandre.ca/offre-demploi/